

Aéroports de Paris lance sa fondation contre l'illettrisme

Marie D'ornellas | 04 Nov. 2015, 18h24 | MAJ : 04 Nov. 2015, 18h24



Illustration. Aéroports de Paris vient de lancer sa fondation d'entreprise afin de soutenir associations et collectivités. Son fil rouge ? La lutte contre l'illettrisme. **(LP/A.A.)**

Un chèque de 30 000 € en 2015, 25 000 en 2016 et 20 000 en 2017 pour la réinsertion des détenus via la lecture. Cette jolie enveloppe destinée à l'association Lire pour en sortir a été décidée ce mercredi par la Fondation Aéroports de [Paris](#), lancée officiellement cette semaine.

« Il existait déjà avant une fondation abritée par la Fondation de [France](#) mais nous n'avions pas d'existence juridique et elle était relativement confidentielle. Lorsque notre PDG, Augustin de Romanet, est arrivé, il s'est penché sur la question car il était sensible au mécénat d'entreprise », décrit Laure Kermen-Lecuir, la déléguée générale. Ainsi la structure, avec ses propres statuts, son budget, son conseil d'administration, est née. Implantée à Paray-Vieille-Poste, elle rassemble sept salariés sur les 9 000 que compte le groupe.

Soutenir des projets à hauteur d'1 M€ chaque année

Chaque année, elle pourra soutenir des projets à hauteur d'1 M€, soit une cinquantaine de dossiers. Son fil rouge ? « La prévention de l'illettrisme, l'éducation et le soutien aux jeunes, reprend la responsable. Un aéroport, c'est une ouverture sur le monde. Et pour le découvrir, il faut savoir lire et écrire ». La directrice générale de Lire pour en

sortir, Domitie de Larouillère, se réjouit : « Cette somme va nous servir pour développer l'association, les activités culturelles, faire intervenir des écrivains, des acteurs et des sportifs, acheter des livres pour les détenus ».

La fondation veut aussi développer trois autres volets : « l'international car nous gérons 40 aéroports à l'étranger », « l'implication des salariés et le mécénat des compétences. L'idée est de permettre à chaque salarié de mettre à disposition d'associations ou de collectivités ses compétences », détaille Laure Kermen-Lecuir.

Enfin, le dernier volet soutient les initiatives sur les territoires des aéroports d'Orly, Roissy (Val-d'Oise) et du Bourget (Seine-Saint-Denis). Et la déléguée de donner des exemples : « Nous allons accompagner la création d'une équipe de foot pour handicapés au Bourget autour de 10 000 €, financer à hauteur de 25 000 € le centre de formation du [rugby](#) club de Massy, la mairie d'Orly veut faire une maison d'accueil pour les personnes isolées et ils nous ont sollicités pour participer à hauteur de 30 000 € par an. »